

Le conseil d'école s'est réuni le 20 février 2025 dans la salle de restauration maternelle de l'école.

### Etaient présents :

- Les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames Boulala, Boussaboua, Goffard, Heraudet, Himeur, Moginot-Davila, Planel, Savinel et monsieur Athiel.
- Mmes Campan, Maigre, Burckhart, Durrenmath, Toutant, Defours, Rondel, Muzette enseignantes, MM. Bouchard, Cusset, Navarro-Perrin, Savigny enseignants,
- M. directeurs ALAE, Christian Ivanès et Lou Olagnon
- M. Delor, DDEN
- Mmes Cadirone et Guigon, ATSEMS
- Mmes Ducroux, Guitton, Oulhaci, Silvino et M.Garcia , AESH
- Mmes Dauvergne et Basti, ASEP

### Excusés :

- Mme. Parrini, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Lyon 7<sup>ème</sup>-La Mulatière
- Mme Florence Lecluse, adjointe à l'enfance et à l'éducation
- Mmes Cuxac, Biscaldi et Quesnel, Smaldore, enseignantes

Secrétaire de Séance : Laetitia Patriarca

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

## Point n°1 : La sécurité à l'école :

### a) Les travaux réalisés :

Plusieurs points ont été réalisés :

- Le changement des BSO (brise soleil orientable) de plusieurs classes. Certaines lames fixées sur un rail ne pouvaient plus être relevées et les fenêtres des classes restaient donc obstruées toute l'année. Un remplacement de ces volets par des volets roulants en maternelle a été réalisé. Les BSO des classes de l'étage ont également été réparés avec une bonne remise en fonctionnement.
- Une modification des commandes électriques de l'éclairage des 5 classes du rez-de-chaussée et 1 classe à l'étage a été initiée. La domotique jusqu'alors en place a été remplacée par des interrupteurs classiques permettant le contrôle manuel de l'allumage des plafonniers. Ces travaux vont se poursuivre pour uniformiser ce mode de commande électrique sur l'ensemble des salles de l'école.  
Un point est soulevé sur l'éclairage en permanence des gymnases de l'école : la conduite des travaux pour ces 2 espaces est prévue par la municipalité.
- Obsolescence de la salle informatique a été portée à la connaissance des services informatiques de la ville de Lyon qui ont fait un état des lieux. Une commande de barrettes RAM est en cours.

### b) Demande de travaux :

Dans le cadre du PPMS (dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur interne ou externe à l'établissement), une demande conjointe des membres du conseil

d'école est faite en ce jour pour équiper l'ensemble de l'équipe d'un dispositif d'alerte visuel et discret dans le modèle du matériel ci-dessous :



## Point n°2 : Le périscolaire

Prise de parole par le directeur du périscolaire IVANES Christian.

L'équipe d'animation du périscolaire s'appuie sur le guide de la restauration scolaire élaboré par la Ville de Lyon. Plusieurs éléments ont été mis en place cette période :

- Le tableau d'affichage à la craie du menu chaque matin à l'entrée de l'école.
- L'accueil « Politesse » systématisé à l'entrée du restaurant au niveau du flux.
- L'amélioration encore non stabilisée sur le placement libre de l'enfant au restaurant. On limite le temps de prise du repas à 40 minutes pour pouvoir permettre aux 235 élèves quotidien de passer dans le temps imparti.
- Le temps PEP'S : accueil d'une étudiante en sociologie pour une observation de 12 vendredis de notre dispositif Pep's sur l'établissement.
- Le temps PEP'S : l'accueil des parents le soir est actuellement inférieur à 50% avant 18h00 alors qu'il était de 60% au premier trimestre. Un décalage notable entre 18h00 et 18h30 est observé sur cette nouvelle période. 50% des enfants partent entre 17h45 et 18h10. Les enfants restent donc plus longtemps au PEP'S.
- Le mercredi matin : nous constatons un fort taux d'assiduité.

Des échanges s'engagent sur le quotidien du temps méridien avec les parents d'élèves élus :

1- Des remarques remontent auprès des parents d'élèves élus concernant le nombre de conflits assez important (violence verbale et/ou physique) : M.Ivanès partage ce constat et a instauré avec son équipe différents outils :

- Un cahier d'incivilité collectant l'ensemble des événements notés avec une gradation pour chaque élèves des incidents. Au bout de 3 croix, une sanction est prise avec une prise de contact auprès de la famille. Des mesures ont été prises quant à la limitation de la gradation qui en cette période ne s'applique plus avec une sanction qui tombe (exclusion de la classe ou de la cantine).
- Un atelier « Régler les conflits » mené par Esteban Garcia qui permet au élèves impliqué dans un conflit durant la semaine de revenir dessus, de faire un travail réflexif et de prise de conscience. Ces séances se terminent par l'élaboration d'une trace écrite et d'outils écrit de référence.

2- PE : « Combien d'animateurs surveillent la cour récréative sur le temps méridien ? » : M.Ivanès : 4 animateurs surveillent la cour : 1 animateur vers les portes des toilettes, un animateur vers les tables de jardin, un animateur sur le terrain de jeu, un animateur vers la porte d'entrée de la récréation.

Les parents d'élèves soulèvent un sentiment d'insécurité dans la cour avec des chapardages entre élèves dans les poches des blousons posés sur les bancs de la cour sur le temps méridien.

3- PE : « Quand un élève se blesse ou est blessé, les parents sont-ils prévenus ? » M.Ivanès : Oui par un appel téléphonique selon la gravité de la blessure.

4- PE : « En cas de conflits entre élèves, quels sont les élèves reçus ? Les intimidateurs, les victimes ? » M.Ivanès : Toutes les parties sont entendus et reçues l'une après l'autre. Il y a un temps d'écoute, de dialogue. A cela vient s'ajouter le temps du vendredi midi avec M.Garcia

5- PE : « Le personnel de la cantine n'est pas toujours aimable dans les réponses aux élèves. » L'Es ASEP, Mme Dauvergne et Basti : « Chaque collègue dispose depuis cette période d'un badge avec son prénom. Les enfants peuvent désormais bien nous identifier. A cela, s'ajoute le rituel de la politesse systématisé et exigé de toutes les parties (adultes/enfants) : Bonjour/Merci/ Bon appétit

6- Mme Patriarca : « Je tenais à relever ce soir qu'à plusieurs reprises cette période, les poires proposées aux élèves n'étaient absolument pas mûres. Cela a conduit à un accident pour une ATSEM qui s'est gravement coupée et à un gaspillage alimentaire car les élèves ne pouvaient les consommer. »

7- PE : Retour sur le sondage PEP'S mené auprès des parents par les parents d'élèves élus (77 retours de questionnaires sur les 179 parents concernés par le PEP'S):

- Points positifs : 55 % des parents sont contents de cette nouvelle formule : sont particulièrement appréciés la souplesse du départ échelonné, la possibilité pour les enfants de pouvoir choisir leur activité avec une fluidité pour leur départ le soir.
- Points négatifs : L'augmentation des tarifs, le manque de souplesse sur les inscriptions 2j/4j, la difficulté de jongler au niveau organisation familiale avec les activités extrascolaires et enfin, l'abandon de l'aide aux devoirs menés par les enseignants.

M.Ivanès : Un travail est engagé concrètement sur l'animation, l'accueil des familles, la contractualisation de l'équipe, l'accueil des enfants pour le goûter en salle de restaurant et la mise en place de projets forts (Ex : projet partenarial en danse avec la compagnie « des écorchés »).

La communication aux familles concernant le périscolaire s'établit par le biais : du cahier de liaison, sur les vitres du restaurant scolaire de la maternelle.

## Point n° 3 : La prévention harcèlement :

### A) Concepts et définitions :

On constate souvent une confusion au niveau des élèves entre le harcèlement et le conflit.

**HARCELEMENT:** définition de Dan Olweus

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, **de façon répétitive**, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire:

**La violence:** c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et un ou plusieurs victimes.

**La répétitivité:** il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.

**L'isolement de la victime:** La victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.

**CONFLIT:** À l'école, le mot "conflit" qualifie des situations très différentes, allant de phénomènes d'indisciplines, de transgressions des règles jusqu'à des oppositions plus tendues, parfois même violentes, entre jeunes ou entre jeunes et adultes. (Dominique Pouthier, formatrice à l'Université de Montpellier).

**Ce qui permet de les distinguer:**

- C'est la présence de « témoins » lors du harcèlement. L'auteur présumé a besoin de « l'approbation » de ces témoins pour poursuivre son harcèlement.
- La victime présumée est d'autant plus humiliée que son harcèlement a lieu en public. La relation, auteur et victime s'inscrit dans une relation sociale. Ce qui n'est pas le cas lors de conflits.

(Benoît Galand, *Le harcèlement à l'école*, 2021)

## B) Les actions engagées en périodes 4 et 5

Il est à noter en préalable que 4 dispositifs PHAre ont été engagés depuis le début de l'année : 2 pour des élèves de niveau CE1 et 2 pour des élèves de CM1/CM2

# LES ACTIONS PERIODES 4 et 5

4 DISPOSITIFS ACTIVES ENTRE SEPTEMBRE 2024 ET JANVIER 2025 (2 CE1 et 2 CM1-CM2)



### DECLOISONNEMENT SCOLAIRE

SEANCES EN DEMI-CLASSE D'EMC SUR LE THEME DU HARCELEMENT  
-Classes de CP  
-Classe de CM1-CM2  
-Classes de CE2



### TEMPS MERIDIEN

Chaque classe, dans le respect d'un calendrier établi, suivra une activité de sensibilisation dans la continuité du travail initié sur le temps scolaire.



### SPECTACLE THEATRAL INTERACTIF ENFANTS/PARENTS

Mathilde a toujours adoré l'école, elle fait partie des meilleur·e·s élèves de sa classe. Mais depuis quelques temps, aller au collège est devenu un enfer. Martin, l'un de ses camarades, lui fait la vie dure et retourne tous les élèves contre elle.  
Mathilde n'ose pas en parler.  
Et si ce n'était pas la seule à rester silencieuse...?

VENDREDI 11 AVRIL 2025



### ENSEIGNEMENT EDSA

ENSEIGNEMENT D'EDUCATION A LA SANTE POUR LES CLASSES DE CM2  
L'éducation pour la santé à l'École « vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement ». Elle permet ainsi de préparer les jeunes à exercer leur citoyenneté avec responsabilité, dans une société où les questions de santé constituent une préoccupation majeure. Ni simple discours sur la santé, ni seulement apport d'informations, elle a pour objectif le développement de compétences

CONSEIL D'ECOLE DAUBIE DU JEUDI 25 FEVRIER 2025

A ces 4 actions s'ajoute également sur le temps méridien un atelier de sophrologie tous les mardis avec un travail sur les émotions et animé par l'AESH Chrisine Silvino. Cet atelier est basé sur l'écoute, le respect et le ressenti intérieur : tout cela autour de jeux respiratoires, de relaxation. Ces exercices permettent une prise de conscience du corps et un relâchement des tensions corporelles pour retrouver le calme et la sérénité. L'importance est portée sur « Savoir exprimer ce que l'on ressent », sur le respect. Cet atelier est ouvert à tous les élève d'élémentaire avec une continuité préférentielle sur plusieurs séances. La durée de l'atelier est de 45 minutes.

Mme Moginot-Davila, parent d'élève et formée sur la sensibilisation au harcèlement rappelle les 4 postures qui peuvent exister dans une situation de harcèlement et pour lesquelles il faut sensibiliser les élèves :

- Harcelé
- Harceleur
- Rebelle (stop ou empathique) qui permet d'enrayer la dynamique du harcèlement
- Témoin passif qui laisse les événements se produire

Au travers de toutes les actions engagées, il s'agit de sensibiliser les élèves à une justice construite pour les accompagner à retourner vers une position de normalité sociale.

A la demande des parents d'élèves élus, une communication sera faite sur la méthodologie de la MPP (méthode de la préoccupation partagée) et sur le dispositif PHAre de la circonscription LYON7- La Mulatière.

## **Point n° 4 : Les inscriptions scolaires 2024-2025**

Les inscriptions scolaires ont débuté en mairie au mois de février 2024.

- Pour les élèves de maternelle, une réunion d'informations à destination des familles « Bienvenue à l'école maternelle » a eu lieu le mercredi 12 février 2025 à 18h00 dans la salle des mariages. 2 canaux étaient possibles : en présentiel ou en distanciel via un lien qui sera disponible aux familles sur le site de la ville de Lyon ([www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)) 18 pré-inscrits en maternelle, 50 CP pré-inscrits : utiles pour les commissions de dérogation.
- 53 élèves de CM2 vont quitter l'école au mois de juillet pour entrer dans la grande aventure du collège et 50 élèves de GS montent au CP. L'équilibre chiffré n'est malheureusement pas totalement conservé et entraîne une fermeture de classe en élémentaire pour la prochaine rentrée de 2025. Il est encore trop tôt pour avoir une idée des profils des 14 classes à la rentrée.
- Le démarrage de la campagne des inscriptions a permis cependant de bien mieux anticiper les dérogations et leur effectivité sans attendre fin juin comme traditionnellement.
- Les rendez-vous de finalisation d'inscription auprès de la direction de l'école ont débuté via une application EVENTO (agenda électronique). A ce jour, 33 familles ont déjà choisi un créneau pour les futurs élèves de CP et de PS.
- L'inscription au collège de secteur va s'initier au retour des vacances d'hiver 2025 par la transmission aux familles des fiches de liaison Affelnet permettant la mise à jour des adresses postales de chaque élève et le choix des familles sur la scolarité choisie pour la rentrée 2025 au collège.  
Depuis le 1<sup>er</sup> Mars 2023, la campagne appelée AFFELNET (Affectation par le Net) a démarré. Il s'agit d'une procédure informatisée d'affectation, déployée sur les Académies depuis 2008. Cette démarche s'organise autour de la distribution de deux fiches à remplir par les familles.  
Le VOLET 1 collecte les données administratives (adresse postale, n° de téléphone, mail...) des familles afin de les rentrer dans la base de donnée nationale.  
Le VOLET 2 sera distribué à compter du 10 mars 2025 aux familles. Il s'agira sur ce volet de spécifier la destination du collège pour la rentrée 2025. Un pas à pas sera distribué aux familles pour les aider dans leur démarche. Par son retour à la direction, les informations sur le collège choisi pourront être saisies dans le logiciel académique.  
La direction reste disponible pour toute famille souhaitant un accompagnement pour remplir le document. Mme Patriarca se rendra dans chaque classe de CM2 pour expliquer également aux élèves les points importants de ce volet 2.  
Les portes ouvertes du collège de secteur Clémenceau le jeudi 30 janvier 2025 a permis aux familles de découvrir le projet pédagogique et l'équipe enseignante de l'établissement.

## **Point n° 5 : Soutien aux élèves et aux familles**

Plusieurs outils et dispositifs sont mobilisés sur l'école pour venir en aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et aux élèves et à leurs familles avec des difficultés passagères.. Ainsi, on retrouve conjointement ou successivement :

- Le coup de pouce en maternelle
- L'APC : activités pédagogiques complémentaires
- L'aide aux EBEP : action annuelle : élèves et parentalité
- Les stages de réussites
- Projet d'OEPRE commun avec les écoles du secteur Blandan pour une mutualisation du dispositif.



## SOUTIENS AUX ELEVES ET AUX FAMILLES (1)



### COUP DE POUCE

- 1 groupe de 5 enfants pris en charge par un animateur dans une salle de l'école
- un rituel d'activités langagières brèves et ludiques
- des séances d'1h, 3 soirs par semaine, de janvier à juin et de 2 soirs par semaine de septembre à octobre
- des parents associés au club tout au long de l'année et accueillis à la fin de chaque séance



### APC

<https://www.youtube.com/watch?v=hN1E6YTeG7o>



### AIDE AUX EBEP: ACTION ANNUELLE

- Groupe de 5 élèves repérés
- Prise en charge les lundis midi et/ou jeudis midi sur des compétences en français ou maths.
- 5 mercredis matins pour une activité de mise en situation de l'usage des maths ou du français (cuisine/bibliothèque/musée...) et en associant les familles.

CONSEIL D'ECOLE DAUBIE JEUDI 20 FEVRIER 2025

## SOUTIENS AUX ELEVES ET AUX FAMILLES (4)



### AESH

- Une équipe de 5 AESH pour 116 heures d'accompagnement.
- 17 élèves notifiés depuis la MS jusqu'au CM2
- Un total de 74 heures d'accompagnement individuel
- Un total de 54 heures d'accompagnement mutualisé.
- Il manque 12 heures soit 1 heure hebdomadaire aux élèves en accompagnement mutualisé.



### STAGE DE REUSSITES

Ils répondent à plusieurs objectifs:

- Consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et mathématiques
- Comblent d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité
- Travailler en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis



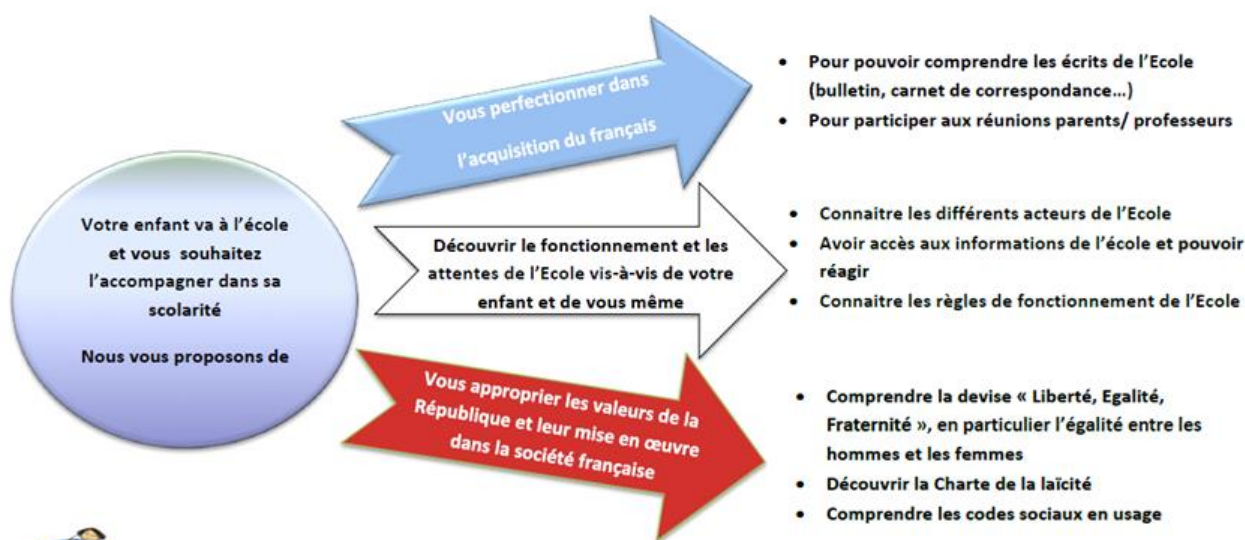
### Ouvrir l'École aux Parents pour la réussite des élèves.

- L'opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) est conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. Elle vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.
- Les formations ont pour objectif de permettre :
  - L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
  - La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
  - La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

CONSEIL D'ECOLE DAUBIE JEUDI 20 FEVRIER 2025



## OUVRIRE L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA REUSSITE DES ENFANTS



Vous pouvez vous renseigner auprès de l'OFII : [caif.lyon@ofii.fr](mailto:caif.lyon@ofii.fr) ou du Casnav : [casnav@ac-lyon.fr](mailto:casnav@ac-lyon.fr)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H 14.

A Lyon, le 20 février 2025

Le secrétaire de Séance,

Mme Patriarca, directrice

La directrice

Mme Patriarca

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Madame Lecluse, adjointe à l'enfance et l'Éducation de la Mairie de Lyon 7<sup>ème</sup>
- Madame Marcourt, Responsable du secteur de Blandan à la Direction de l'Éducation de la Ville de Lyon
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves.
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.
- Mesdames les ATSEMs
- Mesdames les AESH
- Mesdames les ASEP
- Messieurs les coordinateurs du périscolaire